



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 1^{er} décembre 2021

19 h 00

Virtuelle sur TEAMS

Compte rendu

1. Présence et quorum

À 19 h 02, M. Hugues Chantal ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

- Mme Roberta **A**guirre Obregon, représentante des parents;
- Mme Marie-Claude **B**ernier, représentante des enseignant.e.s;
- Mme Charlotte **B**urgaud, substitut des parents;
- M. Hugues **C**hantal, représentant des parents;
- Mme Guylaine **C**ool, directrice;
- M. Christophe **D**errien, représentant des parents;
- Lara **E**id, représentante des parents;
- Mme Jolène **G**authier, représentante des professionnel.le.s;
- Mme Mélissa **G**ourdeau St-Denis, représentante des parents;
- M. Julien **H**oude **R**oy, représentant des parents;
- Mme Annik **J**obin, représentante du service de garde;
- M. François **L**apointe, représentant des enseignant.e.s;
- Mme Marie-France **L**avoie-Sergerie, substitut des parents;
- Mme Ménaïque **L**égaré-Dionne, représentante des parents;
- Mme Catherine **V**eilleux, représentante des enseignant.e.s.

Excusé :

- Mme Intissar **C**hérif, représentante des enseignant.e.s;

M. Christophe Derrien se propose comme secrétaire de séance. M. Hugues Chantal propose l'adoption de cette proposition et cette dernière est appuyée par Mme Ménaïque Légaré-Dionne. Aucune des personnes présentes ne s'y oppose.

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que Mme Guylaine Cool ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 1^{re} décembre 2021;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Albert-le-Grand (SALG) et qu'aucune des personnes présentes ne propose d'ajout;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marie-Claude **B**ernier, appuyé par M. François Lapointe, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 1^{re} décembre 2021 au CÉ de l'école SALG;

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2021

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ de l'école SALG ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Catherine Veilleux, appuyée par Mme Jolène Gauthier, présents lors de la séance ordinaire du 13 octobre 2021, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER, tel que présenté, le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2021.

4. Formulaire de déclaration d'intérêts - suivi

M. Hugues Chantal demande aux retardataires de faire parvenir leurs formulaires rapidement et au plus tard pour le prochain CÉ.

5. Règles de régie interne - suivi

Mme Guylaine Cool propose :

- Au point 9, de renommer 'délai raisonnable' par 'délai de 20 minutes'.
- Au point 10.1, que la convocation régulière commencement à 19h00.

6. Formation obligatoire

Fiche thématique #15 : temps alloué aux matières

M. Hugues Chantal rappelle aux membres du CÉ qu'ils doivent selon la Loi se former aux règles établies pour le déroulement d'un CÉ. M. Hugues Chantal rappelle également qu'il existe sur le site web de CSSDM, 28 fiches et 15 capsules qu'il faudrait que chaque membre du CÉ ait parcouru ([LIEN](#))

M. Hugues Chantal propose qu'à chaque convocation de CÉ, 3 fiches en lien avec les sujets abordés à l'ordre du jour seront jointes à la convocation

M. Hugues incite également à ce que chaque membre du CÉ choisisse 1 ou 2 fiches/capsules pour les présenter aux autres membres lors d'un CÉ. Ceci afin d'alléger la tâche de chacun à lire toutes les fiches et capsules, mais aussi pour permettre d'éviter les interprétations et possibles confusions.

M. Hugues Chantal passe à travers la fiche du Fonctionnement du CE et la résume aux membres.

7. Rapport de l'OPP

- **Campagne de financement (paniers bio)**

Mme Mélissa Gourdeau St-Denis annonce que pour cette campagne de financement il s'est vendu 2 fois plus de paniers qu'anticipé. Ainsi donc, 80 paniers ont été vendus pour un objectif de 40. Félicitations !

- **Campagne de financement du 3 décembre**

Mme Ménaique Légaré-Dionne annonce qu'il était prévu de vendre 55 sapins et couronnes. 51 ont été vendus ainsi que 30 couronnes. Félicitations !

La distribution est prévue le 3 décembre avec vente de chocolat chaud, biscuits et muffins sur place selon les conditions sécuritaires de la santé publique en vigueur. Le tout dans une ambiance festive !

8. Plateforme éducative du service de garde - suivi

Mme Annik Jobin demande de reporter ce point au prochain CÉ car le document officiel doit être modifié pour avoir la bonne version et il n'a pas été reçu ce jour.

9. Nouvelles du service de garde

Mme Annik Jobin annonce qu'un tiers de l'équipe est en arrêt maladie. Il y a présentement beaucoup de remplaçants, mais les effectifs sont stables et il n'y a que très peu d'impact sur le fonctionnement du service de garde. Les activités et la programmation sont maintenues.

Pour la Semaine de Noël, l'horaire a été envoyé dans le Petit Albert.

Mme Guylaine Cool aborde le sujet des cellulaires des élèves apportés à l'école alors que c'est pourtant mentionné en page 2 du Code de Vie que ce n'est pas autorisé.

Les enfants textent et appellent les parents pour diverses raisons sans même que le personnel du service de garde soit averti ou au courant.

Tout en comprenant la situation pour certains enfants, cette situation sera évaluée et des décisions seront prises à ce sujet afin de faire respecter le Code de Vie.

10. Nouvelles du chantier de SALG

Mme Guylaine Cool annonce que les nouvelles du chantier de l'école sont données de façon régulière dans le Petit Albert. Il n'y a rien de plus à rajouté que ce qui a été récemment publié.

11.1 COVID-19

Mme Guylaine Cool annonce que les dernières informations concernant la COVID-19 sont également publiées dans le Petit Albert.

Mme Guylaine Cool rappelle que la date de vaccination est le 17 décembre et qu'elle sera donnée par le CIUSS de Rosemont. Si l'enfant est vacciné avant cette date, l'enfant ne recevra pas une 2^e dose.

Mme Guylaine Cool annonce que si de nouvelles consignes de la santé publique sont données à cause du nouveau variant et la montée des cas, ceci pourrait affecter notamment la représentation des sœurs Kif-kif. S'il y a des changements à ce sujet, Mme Guylaine Cool enverra les informations par courriel aux membres du CE.

11.2 Suivi de la séance de photo du 7 septembre

M. Coe Mme Guylaine Cool a parlé au président de Boite Blanche au sujet de la plainte de certains parents qui ne savaient pas que le fond des photos serait noir et qui n'ont donc pas habillé leurs enfants en conséquence.

Il apparaît que Mme Mélissa Martel, l'ancienne directrice, avait demandé un fond noir pour 2021, mais que l'information envoyée par Boite Blanche à l'école était que les photos seraient sur fond blanc.

11.3 Projet éducatif

Le projet éducatif de l'école SALG est l'écriture.

Mme Catherine Veilleux explique que l'école a un comité pédagogique et que ce dernier a réfléchi une façon différente et ludique d'apprendre l'écriture.

Les enseignants échangent entre eux et arriment leurs apprentissages entre les cycles afin de devenir complémentaires.

Il y a une réflexion constante sur les pratiques d'apprentissages, une entraide entre enseignants et le développement au besoin de nouvelles stratégies afin de rendre les élèves conscients de ce qu'ils peuvent faire. L'élève est ainsi mieux au courant de ce qu'il fait dans chaque étape.

11.4 Budget 2021-2022

Mme Guylaine Cool présente le document *Situation financière - Exercice 2021-2022 - Formation générale jeune - École Saint-Albert-le-Grand* et explique à quoi les fonds alloués serviront :

Service à l'élève (1 313\$) : ce montant sera attribué à des journées supplémentaires à l'orthophoniste

Gestion (1 secrétaire d'école + 1 secrétaire) : Mme Guylaine Cool explique que lorsqu'une personne part en retraite on lui doit ses vacances et les journées de maladie. Cela coûte un certain montant.

Mesure probante et innovante (6 432\$) : ceci permettra de bonifier les services en orthophonie.

Fond 6 - mesure de tutorat (16 000\$) : actuellement 1 tuteur le mercredi. Possiblement une deuxième personne en décembre. Le tutorat doit être fait dans les heures hors classe et cela pose quelques soucis de gestion et de personne. Il est aussi demandé que ce soit le plus possible enseigné à distance, mais cela n'est pas cohérent avec les besoins d'un élève en tutorat.

Activités pour les maternelles (2 490\$) : possibilité de faire un volet avec les parents.

Capsule vidéo-atelier pour monter des vidéos pour, par exemple, préparer les enfants à la première année.

Le budget d'aide alimentaire est utilisé à bon escient et sera dépensé sans problème.

Mme Annik Jobin ajoute que par rapport à l'article récent paru dans La Presse, tous les aliments sélectionnés chez les fournisseurs sont approuvés par la diététicienne du centre de service et que s'il restait de l'argent en fin d'année, c'est que les budgets ont été versés très tardivement en 2021.

Bien être (3 753\$) : il est prévu de consulter le personnel et les élèves sur ce qui les rendrait plus heureux à l'école. Les élèves du conseil d'élèves vont revenir avec des idées.

À l'école on bouge (4 296\$) : les enseignants en éducation physique et le service de garde seront consultés pour voir à bonifier le matériel de l'école.

Seuils minimaux 15025 (96 800\$) : budget qui se reporte d'année en année pour les élèves EHDAA. Il est important de se garder un petit 'bas de laine' pour offrir les services aux élèves, notamment à cause de la perte du fond 7.

Mme Lara Eid demande ce que cela prendra pour avoir un budget aux élèves en douance. Mme Jolène Gauthier explique que quelques élèves de l'école sont en douance et que du soutien est mis en place, mais que cela ne demande pas forcément du budget. Il faut plutôt penser différemment pour les stimuler et les motiver.

M. Hugues Chantal pose la question de comment interpeller le ministre si besoin d'un budget spécial. Mme Guylaine Cool explique que cela dépend de beaucoup de paramètres spécifiques aux demandes, mais qu'il est possible de faire une demande pour un projet précis en incluant une demande de ressource spécifique.

11.5 Activités éducatives, culturelles et sportives

Mme Guylaine Cool présente les activités et sorties à approuver :

- Éducazoo : 12 novembre 2021 – préscolaire (**activité approuvée par courriel le 27 octobre 2021**)
- Salon du livre : 25 novembre 2021, en matinée – groupes 51 et 62 (**activité approuvée par courriel le 10 novembre 2021**)
- Théâtre Tortue Berlué, représentation à l'école : 13 décembre 2021, en matinée – groupes 11, 12, 13/23 et 21
- Visite de la Tohu et du parc Frédéric-Back : 13 décembre 2021, en matinée – groupes 51 et 52
- Initiation au ski de fond au Parc Maisonneuve :
 - 17 janvier 2022, 8h30 - groupe 61
 - 07 février 2022, 12h00 - groupe 51
 - 14 février 2022, 8h30 - groupe 62
 - 15 février 2022, 8h30 - groupe 43/53
 - 21 février 2022, 8h30 - groupe 52
- Zoo éco muséum : 30 mars 2022, en matinée – groupes 22, 24/32 et 31
- Zoo éco muséum : 11 mai 2022, en matinée – groupes 11, 12, 13/23 et 21

CONSIDÉRANT que les activités éducatives, culturelles et sportives présentées lors de la réunion du CÉ du 1^{er} décembre 2021 sont acceptables telles que définies;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Ménéaïque Légaré-Dionne, appuyée par Mme Mélissa Gourdeau St-Denis, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER les activités éducatives, culturelles et sportives proposées.

M. Christophe Derrien demande à ce que le budget de l'OPP soit indiqué dans le tableau de suivi des sorties et qu'il y ait un décompte des activités approuvées pour pouvoir visualiser le restant des montants disponibles.

M. François Lapointe expose son intérêt pour le ski de fond et Mme Guylaine Cool fera le suivi en interne sur le point.

11. Consultation des élèves

Mme Guylaine Cool explique aux membres du CÉ qu'ils peuvent, s'ils le souhaitent et au besoin, demander l'avis des élèves représentants des classes.

Ces élèves ont été élus lors des élections des représentants des classes. Les élus ont fait parvenir à Mme Guylaine Cool une liste des améliorations possibles à l'école (par exemple : club d'échec, ski ...)

Mme Guylaine Cool fera un résumé de la prochaine rencontre avec les élèves et des idées acceptées dans le prochain Petit-Albert

12. Varia

Question

Lara Eid demande si les enfants doivent absolument avoir des bottes à velcro s'ils ne savent pas lacer leurs chaussures.

Mme Guylaine Cool précise que c'est une question de gestion du temps afin de faciliter la gestion des enseignants avec les enfants lors de sorties de classes en récréation ou autres.

Mme Jolène Gauthier précise que ce n'est pas une règle ou une obligation, mais que c'est une belle occasion d'apprentissage pour les enfants.

Appui demandé du CÉ de Joseph-François Perrault

Le 14 novembre 2021, un élève de l'école secondaire Joseph-François Perrault a été abattu par balle. Le CE de cette école a écrit une résolution pour mettre fin à la circulation des armes à feu. Le CÉ de l'école secondaire Joseph-François Perrault demande aux autres CE d'en prendre connaissance et de les appuyer dans leur démarche.

M. Hugues Chantal va faire suivre le document aux membres du CÉ pour que tout le monde puisse en prendre connaissance.

13. Mot du public

Mme Charlotte Burgaud se fait préciser le rôle du parent substitut. Mme Guylaine Cool répond sur ce point.

Mme Marie-France Lavoie-Sergerie précise que comme il n'y a pas eu de distribution d'agenda papier, des parents n'ont peut-être pas pris connaissance du Code de vie et qu'il serait donc bon de le communiquer chaque année en utilisant les différents moyens de communication à disposition de l'école.

Mme Guylaine Cool précise que le Code de vie est sur le site web de l'école, mais annonce aussi qu'il sera de nouveau distribué par courriel.

14. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. François Lapointe, il est résolu à l'unanimité,

DE LEVER la séance ordinaire à 20h29 .

15. Rapport aux membres parents du conseil d'établissement, de la représentante au comité de parents de la commission scolaire.

Mme Lara Eid précise que les courriels de formation ont été envoyés aux parents et s'assure que les parents les ont bien reçus

Mme Lara Eid annonce que la réunion du 1er décembre 2021 a été annulée et qu'elle sera reportée à une date ultérieure. Il n'y a donc pas de nouvelles à rapporter du comité de parents de la commission scolaire.

Mme Guylaine Cool
Directrice

M. Hugues Chantal
Président du Conseil d'Établissement